



# GOLFECH

## informations

N° 3



Le 22 octobre 1979 à Lamagistère

## L'ENQUÊTE D'INUTILITÉ PUBLIQUE

L'enquête d'utilité publique concernant la centrale nucléaire de Golfech s'est déroulée du 22 octobre 1979 au 22 décembre 1979. De multiples manifestations ont, durant tout le cours de l'enquête, montré la détermination de la population contre cette centrale.

E.D.F. et les Pouvoirs Publics obligés par la loi d'organiser une enquête d'utilité publique, ont en fait décidé d'IMPOSER cette centrale à n'importe quel prix. Les patrons d'E.D.F. se considèrent au-dessus des lois, et ils ont tout fait pour impressionner la population, lui faire croire qu'elle est mal informée, qu'elle ne pouvait pas comprendre, qu'elle devait accepter ce projet comme une fatalité. Mais, dès avant l'ouverture de l'enquête de multiples voix se sont prononcées contre ce projet :

— juin 75 : 80,6 % de NON au référendum organisé par les cantons d'AUVILLAR et de VALENCE-D'AGEN.

— juillet 78 : le Conseil Régional Midi-Pyrénées s'oppose clairement au projet de centrale.

— septembre 79 : le Conseil Général du Tarn-et-Garonne fait de même.

— 20 conseils municipaux sur les 21 concernés se sont déclarés hostiles à cette implantation.

— dans le Tarn-et-Garonne, à la veille de l'enquête, 9 municipalités sur 12 REFUSENT l'entrée du dossier d'enquête dans leur mairie. Des camionnettes, « déguisées » en mairies annexes sont alors mises en place par le Préfet. Dans les 16 communes concernées par l'enquête, il y a eu un déploiement particulièrement provocateur de plusieurs escadrons de gendarmes mobiles. Cet état de fait provoquant en permanence un état de siège dans tous les villages, cela au mépris des autorités locales et des populations (on a vu à Espalais et à Clermont Soubiran les gardes mobiles stationnés dans l'école).

● Le 22 octobre, jour de l'ouverture de l'enquête, la réaction de la population est vive : 3 dossiers sont détruits (à GOLFECH, GOUDOURVILLE, LAMAGIS-TÈRE), cela sans violence, sans heurt à la « barbe » des forces de l'ordre.



Les élus lors de la manifestation du 25 novembre 1979.

● Dès le 23 octobre, il devient très difficile d'accéder au dossier qui est attaché avec une chaîne dans la mairie annexe, elle-même camouflée entre deux cars de gardes mobiles ; obligation de se présenter un par un, et de subir la présence continue de 3 ou 4 personnes, qui allaient dans certains cas jusqu'à tenir le registre d'enquête.

● En réponse à cette situation des centres municipaux d'information anti-nucléaire sont ouverts dans plusieurs communes. De multiples réunions ont lieu dans toute la région, concrétisant le refus de tous.

● A plusieurs reprises, à Valence-d'Agen des incidents ont lieu lors de manifestations pacifiques (sitting devant la mairie annexe). Les gardes mobiles profitent de l'occasion pour montrer leur force : charge et tir de grenades lacrymogènes.

● Des manifestations ont lieu à AGEN, CASTELSARRASIN, MONTAUBAN, le 25 novembre 5.000 personnes brûlent symboliquement à GOLFECH, devant un monument à la résistance anti-nucléaire une page du dossier.

● Le 28 novembre, 13 personnes dont Brice LALONDE et Solange FERNEX déchiraient, « fissaient » une page du registre d'enquête. Cet acte de refus de la centrale, exprimait l'inutilité de cette enquête, et symbolisait les lézardes qui fissurent de plus en plus l'édifice nucléaire bâti par E.D.F. Dès le lendemain, et jusqu'au dernier jour de l'enquête, le 22 décembre, des personnalités (Huguette BOUCHARDEAU, Roger GARAUDY, le Père CARBONNEL, des membres de la Communauté de l'Arche, Isabelle CABUT, Jean-Louis SOULIE), de nombreux élus (M. DAUTY, maire d'Auvillar, M. FABRI, maire de Goudourville, M. LAFFONT, maire de Golfech, M. BAYLET, député-maire de Valence-d'Agen, M<sup>me</sup> Evelyne BAYLET, présidente du Conseil Général du Tarn-et-Garonne), des personnes opposées au projet (agriculteurs, artisans, commerçants, dentistes, enseignants, médecins, etc.) ont « fissuré », en déchirant une page du registre d'enquête, tournant ainsi en dérision la parodie de démocratie qu'on leur imposait. Au total, plus de 450 personnes ont fissuré.

● Le 17 décembre, 30 militants de Golfech étaient présents à Nantes au procès de 34 anti-nucléaires qui avaient le 10 juin 77 détruit un dossier de l'enquête d'utilité publique du Pellerin.

● Le 18 décembre, la commission d'enquête présidée par M. DAUDIGNON, était présente à GOLFECH pour entendre les doléances de la population. 200 manifestants, plus encore de gardes mobiles, une vingtaine de tracteurs étaient là pour la recevoir. La commission d'enquête vit défiler devant elle, plusieurs dizaines de personnes baillonnées, totalement silencieuses, venues exprimer leur refus de cette enquête et de la centrale. La même chose



Golfech, le 22 octobre 1979.

# Hostilité à la centrale nucléaire

## 9 conseils municipaux refusent une parodie de la démocratie

### ... Mais le maire de Beaumont accepte de présider la commission d'enquête

L'annonce de la mise à l'enquête publique du projet de centrale nucléaire de Golfech, et les conditions dans lesquelles elle doit se dérouler dans les douze communes situées pour tout ou partie dans un rayon de 5 kilomètres autour du lieu d'implantation, ont provoqué une vive réaction des conseils municipaux concernés. Neuf d'entre eux viennent, par délibération, de refuser d'accepter en mairie le dossier d'enquête. Seuls ont accepté les conseils municipaux

« C'est, disent-ils, parce que nous avons trop le respect de la démocratie que nous nous refusons à « couvrir » cette mascarade. Nos responsabilités vis-à-vis de la population qui nous a élus pour la représenter et la défendre, nous imposent de

nant, que l'on n'hésite pas à utiliser des matériels présentant des fissurations suspectes.

Dangers pour l'économie de la région, dont l'agriculture de la riche plaine de la Garonne s'accommodera mal d'une réduction de la durée d'ensoleillement

La Dépêche, 10 octobre 1979.

se produisait à Montauban le 22 décembre, jour de clôture de l'enquête.

- La nuit du 18 au 19 décembre, la caravane servant de bureau municipal d'information anti-nucléaire à Valence-d'Agen était détruite par un attentat à l'explosif.

- Plusieurs constats d'huissiers témoignent des irrégularités commises tout au long de l'enquête. 5 plaintes sont déposées pour coups et blessures occasionnées par les forces de l'ordre.

- La F.D.S.E.A. 82, le M.O.D.E.F. 82, le S.N.I.-P.E.G.C., la C.F.D.T.-P.T.T. 82 se sont prononcés contre l'implantation de la centrale.

Le 18 décembre 1979 à Golfech.

En treize lieux à 15 h. 30, le même geste symbolique. Ici, à Golfech, le dossier d'enquête d'utilité publique « fissuré » par Brice Lalonde, lui est ôté. 28 novembre 1979.



## PÉTITION

*Elus et population ont manifesté leur opposition à la parodie de démocratie qui constitue cette enquête, en la boycottant massivement. Parallèlement, une pétition de refus de la centrale et de soutien aux municipalités qui refusaient l'enquête, était diffusée massivement. A ce jour, 30.000 signatures sont parvenues au maire de Golfech.*

## CARAVANE

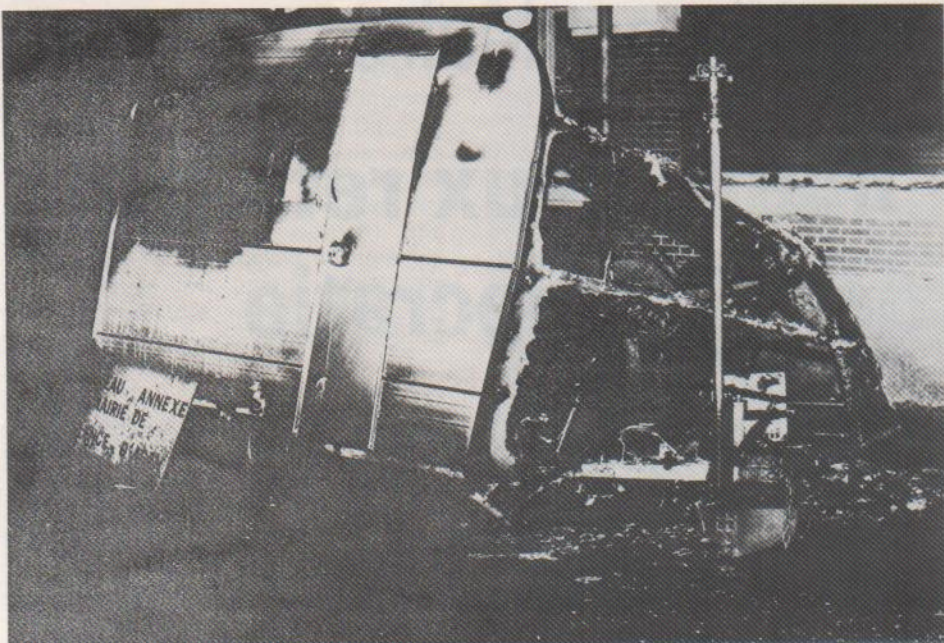
La nuit du 18 au 19 décembre 1979, la caravane servant de bureau municipal d'information antinucléaire était détruite par l'explosion de 2 bombes. Cet acte, seule réponse à la lutte pacifique de la population, vient soutenir le matraquage de la propagande officielle, les abus de pouvoir de l'administration qui passe outre les avis de la population et des élus. La bombe répond aux "fissures" des opposants.

Cette caravane appartenait à Floréal BUJAN, militant antinucléaire et auteur du film "Golfech mon amour". La coordination régionale antinucléaire lance une souscription pour aider à son remboursement. Vous pouvez envoyer vos dons à :

F. BUJAN  
B<sup>1</sup> A 2, route de Cornillas  
82400 Valence-d'Agen

ou à :

COMITÉ GOLFECH  
Rue Guilhem  
82400 Valence-d'Agen.



On peut dire sans se tromper que la plupart de ceux qui refusent le « nucléaire », ceux qui n'admettent pas qu'on leur impose l'aventure nucléaire, refusent aussi le type de société que celui-ci implique.

Choisir de vivre dangereusement peut s'admettre comme un choix individuel. En aucun cas une minorité n'a le droit d'imposer sa façon de vivre à toute une communauté. En tout cas pas dans le pays qui vit naître les Droits de l'Homme !

Bafouer la démocratie, c'est mépriser les individus. Lorsque le mépris, le dédain, l'intention implicite de contraindre et d'humilier les citoyens deviennent évidents, alors il se produit une réaction salutaire. Ceux ou celles qui étaient neutres ou passifs, ceux qui, par facilité, étaient sous-informés et aussi les indécis, peu à peu s'informent, basculent, prennent position et deviennent actifs. Et l'on voit les timides répondre aux affirmations par des questions... Enfin des sujets dont on a tenté de bétonner l'intelligence et les réflexes par les grands moyens d'information réagir à la menace et redevenir des citoyens.

Ainsi l'abus de pouvoir déclenche un mouvement où se retrouvent ceux qui, hier, étaient les plus neutres. Ainsi les citoyens prennent conscience de la puissance et de la force du nombre et découvrent que la démocratie — dont tout le monde se réclame et que l'on respecte si peu — est fragile, menacée et que pour la garder il faut aussi savoir la défendre.

Il apparaît alors évident que démocratiquement chacun des citoyens peut et doit peser sur les choix de société, influencer les prises de décision, en un mot s'occuper des choses qui le concerne.

Tel est le mouvement qui s'amplifie chaque jour dans nos communes et nos cantons, suscité par le projet de la centrale nucléaire de Golfech.

Aujourd'hui, ce mouvement anti-nucléaire est de taille à bloquer ce projet funeste. Il sera présent demain. Alors, messieurs les responsables, les élus indécis et hésitants et tous les autres, un peu de courage : demain les anti-nucléaires seront assez nombreux pour barrer la route à ceux qui, faute de les avoir soutenus, seront considérés comme dangereux.

Il est des questions auxquelles on ne peut répondre par oui et non à la fois. Les anti-nucléaires n'oublieront pas !

René DAUTY,  
Maire d'Auvillar.

Le Comité anti-nucléaire Golfech publie un journal mensuel, "LE GÉRANIUM ENRICHÉ".

Abonnement : 30 F/an. Chèque à l'ordre du CANG, 33, rue Guilhem, 82400 Valence-d'Agen.

*La Coordination Régionale Anti-nucléaire de Golfech a le plaisir de vous faire part de la naissance du petit*

**GFA\* GOLFECH**

Taille à la naissance : 18 ares (situés sur le site de la centrale).

*Les parts sont de 500 F.*

*Pour tous renseignements sur sa croissance, contacter la Coordination ou les Comités locaux.*

\* GFA : Groupement Foncier Agricole.

Le 22 janvier 1980, la commission d'enquête présidée par M. Daudignan, maire socialiste de Beaumont-de-Lomagne, donnait un avis favorable à la construction des 4 réacteurs de 1300 MW. Cet avis favorable, donné sans aucune réserve, a suscité dès qu'il a été connu des réactions indignées de la part de tous ceux qui ont, pendant l'enquête exprimé leur refus de la centrale. Il y a eu 206 avis favorables à la centrale et 30.000 défavorables.

L'Association Toulousaine d'Ecologie s'est pour sa part, retiré du "Collectif pour une autre politique de l'énergie", car "les positions du Parti Socialiste, nationalement et localement, en théorie et dans la pratique, sont contradictoires et maintiennent une ambiguïté néfaste à la lutte contre le programme nucléaire actuel".

D'autres associations font la "grève" de la pétition jusqu'à ce que le P.S. s'explique sur sa position.

## APPEL

Nous appelons toutes et tous ceux qui veulent s'opposer à l'implantation d'usines et de centrales nucléaires à prendre contact avec les différents groupes antinucléaires locaux ou avec la Coordination Régionale Golfech afin d'organiser des réunions d'information et de faire circuler toutes les nouvelles concernant l'implantation de la centrale de Golfech et le début des travaux. Afin aussi, de mettre en place, effectivement, une autre politique énergétique, axée sur des énergies renouvelables et décentralisées.